

Santé nationale et du Bien-être social? Peut-il nous dire si les inspecteurs de son ministère à Québec ont ordonné que la bière vendue par cette compagnie soit retirée du marché afin d'éviter que cette tragédie ne s'aggrave?

[Traduction]

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, vu l'absence de tout indice sûr que cette relation directe existe, cette mesure ne serait pas prise par la Direction des aliments et drogues, parce qu'il peut exister d'autres facteurs non encore identifiés et qui seraient responsables de ces cas.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RHODÉSIE—L'INEFFICACITÉ DES SANCTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. A. Olson (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question qui m'a été suggérée par la lecture de certains articles selon lesquels la participation du Canada au pont aérien vers la Zambie sera discontinuée à la fin du mois d'avril parce qu'elle n'est plus nécessaire. Ma question est la suivante: Si cette opération a été inefficace et si elle n'est plus nécessaire, pourquoi la continuer jusqu'à la fin d'avril, au prix d'un million et demi de dollars?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Parce que je ne crois pas que cette opération ait été aussi inefficace que le laisse entendre mon honorable ami.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Une question complémentaire. Le ministre est-il en mesure de nous dire si, oui ou non, le pont aérien est efficace? On s'entend généralement pour dire que la possibilité de faire tomber le gouvernement de la Rhodésie par des sanctions économiques a été retardée d'au moins six mois.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il serait impossible de déterminer avec précision l'efficacité des sanctions. Comme le premier ministre l'a dit l'autre jour, elles n'ont pas donné les résultats espérés, ce qui ne signifie pas pour autant que le programme de sanctions n'aura aucune utilité. Personne ne peut se prononcer avec certitude sur les questions de ce genre, mais on espère sincèrement que le programme appuyé par tous les pays du Commonwealth et par bien d'autres pays, amènera la chute du régime illégal.

Le très hon. M. Diefenbaker: A cet égard, le ministre, à titre de représentant du gouvernement du Canada, ne croyait-il pas que les sanctions économiques auraient dû avoir assez d'efficacité pour faire tomber le gouvernement de la Rhodésie avant le premier avril? Cette opinion n'a-t-elle pas été exprimée?

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. L'honorable député d'Oxford a la parole.

M. Nesbitt: M. l'Orateur . . .

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai sûrement le droit de demander si le ministre a changé d'avis. J'ai demandé la permission de poser certaines questions.

M. l'Orateur: Le très honorable chef de l'opposition a posé une question en des termes très précis. Il a dit: le ministre ne pense-t-il pas que telle et telle chose est ainsi; n'était-ce pas son opinion il y a quelque temps? En toute déférence, je signale que cette question n'est pas recevable.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai demandé si le gouvernement avait modifié son attitude et, sauf votre respect, monsieur l'Orateur, je ne vois pas pourquoi la question est jugée irrecevable. C'est en vue de certaines perspectives qu'on a demandé au Parlement d'appuyer le programme en cause, et ma question s'inspirait de ce fait.

M. l'Orateur: La question que pose maintenant le chef de l'opposition diffère de celle qu'il a d'abord posée.

L'hon. M. Martin: Voici ce que je réponds au très honorable représentant. Je ne crois pas avoir déclaré que le programme de sanctions produirait son plein effet à compter du 1^{er} avril. Si j'ai bonne mémoire, j'ai dit espérer que d'ici juin le programme produirait les effets prévus et qu'un comité des sanctions avait été institué afin de noter et d'étudier les progrès réalisés. Le très honorable représentant se trompe sans doute en disant que j'ai déclaré que le programme aurait porté des fruits à une date donnée. Si je l'ai dit, c'était par erreur.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Le gouvernement entend-il prendre actuellement d'autres mesures économiques ou peut-être militaires?

L'hon. M. Martin: Le gouvernement ne projette aucune mesure militaire. J'ai clairement indiqué, au cours du débat sur ce sujet, notre position à l'égard de l'emploi de la force. En outre, il serait impossible d'envisager d'autres mesures économiques, car notre embargo est complet.